

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE



Guide Méthodologique d'un Champ-École des Producteurs - en liaison avec l'Alphabétisation - CEPα



Table des matières

LISTE DES ACRONYMES	3
LISTE DES TABLEAUX	4
AVANT-PROPOS	5
PRÉAMBULE	7
I. LA NOUVELLE APPROCHE CEP α	9
1.1. Historique	9
1.2. Champs école producteurs mention alphabétisation: approche innovante	11
1.3. Objectifs du CEP α	14
1.4. Objectifs spécifiques	14
II. METHODOLOGIE DU CEP α	15
2.1. Phase préparatoire du CEP α	15
2.1.1. Étude préalable	15
2.1.2. Formation des facilitateurs CEP α	16
2.1.3. Information/sensibilisation	17
2.1.4. Enquête de base ou diagnostic participatif rapide	17
2.1.5. Constitution des participants au CEP α	18
2.1.6. Choix du site	18
2.1.7. Registre CEP α	19
2.1.8. Développement du calendrier CEP α	19

2.2. Conduite du CEPα	20
2.2.1. Caractéristiques du cycle d'apprentissage des CEPα	20
2.2.2. Durée du cycle d'apprentissage et fréquence des séances	21
2.2.3. Composition d'une séance CEPα	21
2.2.3.1. Analyse de l'agro-écosystème AAES	22
2.2.3.2. Exercice de dynamique de groupe	25
2.2.3.3. Sujet spécial technique	25
2.2.3.4. Sujet spécial alphabétisation	26
2.2.4. Journée de visite aux champs	26
2.3. Évaluation et autoévaluation du CEPα	26
2.3.1. Évaluation du CEPα	26
2.3.1.1. Évaluation du taux de présence	27
2.3.1.2. Évaluation technique	27
2.3.1.3. Évaluation de l'alphabétisation	27
2.3.1.4. Évaluation du changement de comportement	28
2.3.2. Auto-évaluation des acquis des apprentissages par les membres du CEPα	28
III. TRANSFERT CEPα	30
3.1. Constats	30
3.2. Indicateurs	30
3.3. Pistes de duplication	31
ANNEXES	32
ÉQUIPE DE PRODUCTION ET DE REVISION	37
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	40

Liste des Acronymes

Acronyme	Signification
AAES	Analyse de l'Agro-écosystème
AVFA	Agence de la Vulgarisation et de la Formation Agricoles
CEPα	Champ École des Producteurs Alpha
CFPA	Centre de Formation Professionnelle Agricole
CNEA	Centre National de l'Éducation des Adultes
CRDA	Commissariat Régional de Développement Agricole
CTV	Cellule Territoriale de Vulgarisation
DGPA	Direction Générale de la Production Agricole
DPT	Développement Participatif de Technologie
DVPPA	Division de la Vulgarisation et de la Promotion de la Production Agricole
DVVI	Institut de Coopération Internationale de la Confédération Allemande pour l'Éducation des Adultes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FDf	Formation des Facilitateurs/Facilitatrices
FFS	Farmer's Field School
GDA	Groupement de Développement Agricole
INPFCA	Institut National Pédagogique et de Formation Continue Agricole
MARHP	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PAD	Promotion de l'Agriculture Durable
PAF	Petite Agriculture Familiale
SS	Sujet Spécial.
SSt	Sujet Spécial technique
SSα	Sujet Spécial alphabétisation

Liste des tableaux

Tableau 1 : Critères de choix des facilitateurs	16
Tableau 2 : Répartition d'une séance CEPα	22
Tableau 3 : Canevas d'évaluation technique du CEPα par les participants/participantes	27
Tableau 4 : Canevas d'évaluation de l'alphabétisation du groupe CEPα	28
Tableau 5 : Canevas d'évaluation du changement et de comportement	28
Tableau 6 : Auto-évaluation des acquis des apprentissages repérés en soi après CEPα	29

AVANT-PROPOS

Le projet Champ École des Producteurs-Alphabétisation (CEPα) est mis en œuvre par l'Agence de la Vulgarisation et de la Formation Agricoles (AVFA) à travers le centre de formation professionnelle agricole de Manouba (CFPA), en collaboration avec l'institut de coopération internationale de la confédération allemande pour l'éducation des adultes (DVV International), le Centre National de l'Éducation des Adultes (CNEA) et le Commissariat Régional de Développement Agricole de Manouba (CRDA). Il a trois objectifs majeurs :

- L'amélioration du niveau de vie des agriculteurs et agricultrices à travers le développement de leurs capacités techniques,
- L'autonomisation du public cible à travers l'alphabétisation,
- L'appui à la création des organisations professionnelles agricoles.

Ce document est mis à la disposition des formateurs, des vulgarisateurs et des facilitateurs. Dès sa publication sous format papier, il sera consultable en ligne sur la plateforme digitale de l'AVFA avfa.agrinet.tn et le site web de DVV International-Afrique du Nord www.dvv-international-maghreb.org.

PRÉAMBULE

Les approches classiques de vulgarisation agricole sont des approches top-down fondées sur le transfert unidirectionnel des connaissances techniques des chercheurs vers les animateurs et les vulgarisateurs, et de ceux-ci vers les agriculteurs. Au fil du temps, ces approches se sont révélées contre-productives, inefficaces, non viables, non durables et incapables de répondre aux attentes réelles des agriculteurs (Ngalamulume, 2010). L'Agence américaine pour la protection de l'environnement définit la durabilité (ou soutenabilité) comme étant la capacité de répondre aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le référentiel de développement durable édité par l'AVFA en 2020 dans le cadre du projet Promotion de l'Agriculture Durable (PAD) et développement agricole financé par la GIZ définit le développement durable comme étant l'interaction entre trois piliers : écologique, économique et social.

Le développement agricole durable se doit d'être à la fois équitable, viable et vivable (AVFA, 2020).

Ainsi, ce mode de formation informelle suscite peu d'intérêt de la part des bénéficiaires. Par conséquent, les agricultrices et les agriculteurs ont tendance à être passifs en raison de leur faible implication dans l'identification des besoins de formation et dans la programmation. L'approche Champ-École Paysanne ou Champ-École des Producteurs (CEP), connue sous l'acronyme FFS en anglais (Farmer's Field School) (SUSTAINETEA, 2010) permet de :

- Améliorer les connaissances et les compétences des agricultrices et agriculteurs,
- Développer l'expertise des productrices et producteurs dans leurs domaines d'activités,
- Aiguiser la capacité des agricultrices et agriculteurs à prendre les bonnes décisions,
- Accoutumer les agricultrices et les agriculteurs à de nouvelles façons de penser et d'appréhender les problèmes posés,
- Aider les agricultrices et les agriculteurs à apprendre à s'organiser entre eux et dans le cadre communautaire.

L'approche CEP part du constat que les paysans doivent s'associer pour choisir les méthodes et les solutions qui leur sont appropriées. En le faisant, ils deviennent professionnels de leur métier. La mise en œuvre de l'approche CEP est fondée sur les éléments essentiels suivants : le groupe, le terrain, le facilitateur, le curriculum, le leader du programme et le financement (SUSTAINETEA, 2010).

En privilégiant l'association des animateurs et des acteurs communautaires durant le processus tout en mettant en exergue la dynamique interactive du groupe et le travail de terrain, l'approche garantit la prise en compte des compétences et du savoir-faire local ce qui concorde bien avec les stratégies et les politiques de développement du type bottom-up et donc de développement local.

Les Champs Écoles de Producteurs (CEP) figurent parmi les approches proposées comme alternatives aux approches classiques de la vulgarisation agricole de terrain. Dans les CEP, les agriculteurs/agricultrices identifient les actions à mener, se concertent et adaptent certaines techniques au contexte local afin de résoudre les problèmes rencontrés.

L'AVFA, le CNEA et DVV International Tunisie ont mis au point une nouvelle approche CEP- Alphabétisation dans une optique de mixage entre les CEP liés au conseil agricole d'une part, et l'éducation des adultes visant la réduction du taux de l'analphabétisme et l'inclusion socio-économique des populations vulnérables d'autre part. Cette nouvelle approche a été implémentée et testée pour la première phase dans la région de Manouba avec le précieux concours du Centre de Formation Professionnelle Agricole de Manouba (CFPA), les services de vulgarisation du CRDA et les facilitateurs du CNEA. Les résultats obtenus durant les années 2020, 2021 et 2022 ont été très probants.

Les parties prenantes dans le projet CEP α ont décidé d'élaborer un guide méthodologique afin de contribuer à la dissémination des bonnes pratiques. L'objectif assigné à ce guide est de promouvoir le partage des connaissances

généérées et fournir aux formateurs, aux vulgarisateurs et surtout aux facilitateurs un document de référence rappelant les éléments de base et les étapes de conduite des CEPα. Ce guide est perfectible et devrait être revu enrichi à la lumière des expériences cumulées dans le domaine.

L'appropriation de l'approche et son transfert aux populations paysannes est de nature à renforcer la résilience de la petite agriculture familiale (PAF), sa durabilité et sa rentabilité et par ricochet contribuer à la fixation des populations dans leurs territoires.

I. La nouvelle approche CEP α

1.1. Historique

Le Champ Ecole des producteurs (CEP) est une approche de vulgarisation participative qui facilite l'accès aux bonnes pratiques agricoles. Elle est fondée sur la pratique et sur les observations continues, attentives et analytiques du système agro-écologique de l'exploitation agricole et des productions. Elle permet aux agricultrices et agriculteurs :

- d'apprendre à travers la pratique, la concertation et l'échange,
- d'être mieux encadrés et formés au niveau de leurs exploitations,
- de valoriser leur savoir-faire.

L'approche CEP reconnaît l'expertise et l'expérience des agricultrices et agriculteurs et œuvre à développer, enrichir et capitaliser les connaissances autochtones. C'est dans les champs que les agricultrices et agriculteurs apprennent à partir de leurs propres observations, de leurs découvertes et de l'expérimentation. C'est aussi dans les champs qu'ils capitalisent les expériences et techniques réussies, mais aussi les échecs en évitant de répéter les expériences infructueuses.

- Cette approche permet de prioriser les contraintes rencontrées par le groupe cible lors de l'analyse du système agro-écologique, de réfléchir aux causes de ces contraintes, puis d'analyser ces causes et décider de l'intervention idoine et de son timing opportun. L'approche CEP doit identifier les services nécessaires pour le développement des capacités des agricultrices et agriculteurs. Elle s'adresse essentiellement aux petits producteurs et productrices (agriculteurs et éleveurs) qui

sont incapables de faire recours aux services du conseil agricole privé. Elle présente plusieurs avantages pour les productrices et producteurs en phase d'apprentissage :

- Développement de l'esprit de solidarité entre eux grâce à l'ambiance d'entraide, de support mutuel et de partage. Cette solidarité permet de renforcer la cohésion du groupe et de paver le terrain à la création d'une organisation professionnelle agricole,
- Réduction des risques encourus de l'auto-expérimentation puisque les échanges entre les agricultrices/agriculteurs permettent de valoriser les résultats obtenus par le groupe cible tout en évitant de refaire les mêmes expériences ou de subir les pertes causées par des erreurs antérieures,
- Développement d'une certaine autonomisation en matière de renforcement des capacités.

Le CEP, connue sous l'acronyme FFS en Anglais (Farmer Field School), a été installé pour la première fois au début des années 1990 en Indonésie. Baptisé Sekolah Lapangan dans la langue locale, ce vocable signifie école champ. Ce premier CEP était dédié à la protection des plantes et plus particulièrement la gestion intégrée des ravageurs. Pendant dix ans, des agriculteurs, des vulgarisateurs, des chercheurs en protection des plantes et des opérateurs d'organismes non gouvernementaux ont appris ensemble à bien implémenter les 75000 CEP mis en place. Les agricultrices/agriculteurs qui ont participé aux CEP ont effectivement réduit leur utilisation de pesticides, amélioré l'efficacité d'utilisation d'intrants comme l'eau et les fertilisants et accru leurs rendements. Le CEP est ainsi devenu un modèle de formation des agricultrices/agriculteurs en Asie, puis en Afrique et en Amérique Latine. Cette approche a été utilisée pour des cultures telles que le coton, le thé, le café, le cacao, le poivron, les légumes et les céréales.

L'approche s'est avérée efficace dans plusieurs domaines comme la gestion des sols et des eaux et avec des intervenants différents, tels que les enfants en âge scolaire et les handicapés.



En Tunisie, les premiers CEP ont été mis en place dans le domaine de l'agriculture biologique en 2003 dans le gouvernorat de Béja. C'est dans le cadre du projet de coopération technique entre la FAO et la Direction Générale de la Production Agricole (DGPA) qu'est née la première école paysanne en Tunisie (École Paysanne Bio, 2006 DGPA/FAO/FiBL). À travers l'essai et la découverte, les chercheurs, les vulgarisateurs et les producteurs ont bâti leurs connaissances ensemble. Depuis, d'autres CEP ont été installés en Tunisie dans plusieurs domaines tels que les cultures maraichères, la céréaliculture, l'oléiculture, etc.

1.2. Champs école des producteurs mention alphabétisation CEP α : approche innovante

Dans une perspective de développement de nouvelles approches de conseil agricole, d'éducation des adultes, de lutte contre l'analphabétisme et d'inclusion socio-économique des populations vulnérables, l'Agence de la Vulgarisation et de la Formation Agricoles (AVFA) et DVV International Tunisie ont lancé en juin 2020 un nouveau concept intitulé CEP α :

Éducation des adultes et développement des compétences chez les petits agriculteurs/agricultrices - mention alphabétisation. L'originalité de cette approche réside dans sa forme duale de formation, qui intègre le développement des compétences techniques des agriculteurs/agricultrices pour améliorer leurs revenus et renforcer la résilience des systèmes de production face aux changements climatiques d'une part, et l'alphabétisation d'autre part. La mise en œuvre de cette approche a été rendue possible grâce à la coopération de deux organismes publics pour la première fois : l'AVFA (Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche) et le CNEA (Ministère des Affaires sociales).

Le CEPα s'adresse principalement aux petits agriculteurs/agricultrices afin de favoriser le développement de leurs compétences techniques ainsi que de leurs valeurs humaines et sociales. Cependant, ce groupe cible est souvent peu alphabétisé. Il est important de noter que ces mêmes valeurs font partie des objectifs du programme d'alphabétisation, d'où l'idée d'intégrer des séances d'alphabétisation aux activités des CEP, donnant ainsi naissance à l'approche CEPα.

Le CEPα permet l'apprentissage itératif lié à la production (cycle complet), couvrant plusieurs aspects techniques et sociaux. La formation des adultes (andragogie) est associée à la pratique. Elle peut être répétée plusieurs fois pour permettre aux participants de mieux comprendre la situation, maîtriser les solutions et atteindre les objectifs de leur apprentissage.

Le CEP α est un processus et non une finalité que les producteurs adoptent pour adapter des techniques à leur agro-écosystème. Ce processus contribue de manière significative au renforcement des capacités d'organisation professionnelle en consolidant la cohésion entre les différents participants. L'approche CEP α repose sur la combinaison de deux niveaux d'accompagnement : la technique de production agricole et l'alphabétisation (initiation à la lecture, à l'écriture, au calcul et au développement des compétences de vie) pour un groupe cible de petits agriculteurs/agricultrices analphabètes. Cette approche est basée sur trois types d'apprentissage en milieu agricole : la formation technique, la formation pratique et le développement des attitudes comportementales (voir le paragraphe 1.4 pour les objectifs spécifiques ci-dessous).

L'approche CEP α a été mise en œuvre et testée pour la première fois en Tunisie dans la région de Manouba. Le projet a débuté avec des cycles de formation destinés aux facilitateurs du Centre de Formation Professionnelle Agricole de Manouba (CFPA), aux Cellules Territoriales de Vulgarisation de la région (CTV) et au Centre National de l'Éducation des Adultes (CNEA). Les CEP α mis en place dans le gouvernorat de Manouba ont été consacrés à divers sujets tels que les tomates séchées, la conduite des oliviers, la valorisation des plantes aromatiques et médicinales, l'élevage des poulets fermiers et l'apiculture. Le succès de cette expérience pionnière repose sur deux éléments clés :

- Le rapprochement du dispositif de la formation professionnelle agricole du système de vulgarisation agricole.
- La synergie entre deux dispositifs nationaux de formation : l'AVFA et le CNEA.

1.3. Objectifs du CEPα

L'objectif général du CEPα est d'amener les agriculteurs/agricultrices à collaborer entre eux dans le but d'initier une action communautaire pour la résolution des problèmes de la communauté et pour l'amélioration de leurs compétences en alphabétisation et en compétences de vie.

1.4. Objectifs spécifiques



II. Méthodologie du CEP α

L'approche Champ École des Producteurs mention alphabétisation (CEP α) est une méthode andragogique de vulgarisation impliquant davantage les agriculteurs/agricultrices dans l'amélioration de leurs pratiques agricoles ainsi que de leur niveau d'alphabétisation. Chaque CEP α se compose de trois phases, à savoir la phase préparatoire, la phase de la conduite du CEP α et la phase évaluation et autoévaluation.

Ces phases représentent un enchaînement d'activités déterminantes pour la réussite du CEP α .

2.1. Phase préparatoire du CEP α

Les activités de la phase préparatoire comprennent une étude préalable, la sélection et la formation des facilitateurs, le travail d'enquête de base et la constitution du groupe du CEP α . Cette période implique l'identification des problèmes et des activités focales/sujets d'apprentissage ainsi que le choix des parcelles des CEP α .

2.1.1. Étude préalable

Cette étape consiste à acquérir une connaissance sur la zone d'intervention et d'affiner la compréhension des besoins et demandes de la communauté. Il est important d'instaurer un dialogue avec les communautés, institutions et autorités locales pour jauger leurs connaissances de leurs agroécosystèmes, leur degré de réceptivité des innovations et pour identifier clairement leurs attentes du projet. Cette étude permet également d'apprécier le degré de consentement de la communauté et sa volonté à participer au CEP α .

2.1.2. Formation des facilitateurs CEP α

Les facilitateurs des CEP α doivent être identifiés et formés avant d'entamer les activités des CEP α . La FDF vise à renforcer les capacités des facilitateurs/facilitatrices notamment en ce qui concerne :

- La méthodologie du champ école des producteurs/productrices,
- Les méthodes d'apprentissage adaptées en alphabétisation,
- Le renforcement des capacités techniques en relation avec les activités choisies,
- Le renforcement des compétences en matière de facilitation.

Les facilitateurs des CEP α ont été choisis parmi les formateurs de l'AVFA et du CNEA et des vulgarisateurs du CRDA de la Manouba. Le choix de ces facilitateurs repose sur les critères suivants :

Tableau 1 : Critères de choix des facilitateurs

Qualités requises	Compétences requises
Crédibilité	Un fin observateur
Créativité	Bon communicateur
Flexibilité	Une bonne capacité d'écoute
Tact	Bon négociateur
Patience	Capacités de gestion du groupe
Transparence	Gestion du temps
Tolérance	Gestion des conflits
Engagement	Maitrise des techniques de questionnement
Sociabilité	Capacité de reformulation et de synthèse
Présentabilité	Maitrise des aspects techniques

2.1.3. Information/sensibilisation

C'est une étape incontournable dans le processus de formation des agriculteurs/agricultrices. Elle a pour objectif d'informer en vue d'avoir l'adhésion du public cible et des partenaires potentiels pour la mise en œuvre des CEPα. Ces derniers peuvent être des agriculteurs/agricultrices ou des représentants des autorités administratives régionales et/ou locales ou des responsables des structures techniques publiques ou privées (agriculture, élevage, environnement, etc.) ou bien des partenaires de la recherche-développement (recherche, projets de développement, ONG, etc.).

2.1.4. Enquête de base ou diagnostic participatif rapide

Cette phase repose sur la collecte des données de la région auprès du CRDA, CNEA et des producteurs sur la base d'un diagnostic participatif rapide/une enquête de base qui a pour objectif de :

Analyser le contexte.
Décrire le système de production.
Identifier les pratiques locales des agriculteurs/agricultrices.
Comprendre les contraintes et les difficultés rencontrées.
Identifier les besoins et attentes des agriculteurs/agricultrices.
Identifier les éventuelles opportunités et solutions.

2.1.5. Constitution des participants au CEPα

Les participants conditionnent fortement la réussite du CEPα. Les critères suivants sont pris en compte pour la constitution du groupe CEPα :

- 1 Faible niveau d'alphabétisation
- 2 Chef d'exploitation et producteur (agriculture/élevage)
- 3 Intérêt commun
- 4 Respect de l'aspect genre
- 5 Volontaire
- 6 Ouvert à l'innovation
- 7 Assiduité aux séances CEPα

2.1.6. Choix du site

Le site sur lequel seront implémentés les CEPα doit être :

- Accepté par tous les agriculteurs/agricultrices.
- Proche de tous les participants.
- Accessible.
- Représentatif du système de production des participants au CEPα.

- Propice pour l'application des solutions aux contraintes rencontrées.
- Sécurisé.

2.1.7. Registre CEPα

Le registre CEPα permet la saisie des données concernant la période d'installation du CEPα, le site (gouvernorat, délégation, imada, site d'intervention.) et les données sur le nombre des participants, les noms des facilitateurs/agricultrices, des co-facilitateurs/co-facilitatrices et leurs structures. Le registre comporte également la liste des participants, la feuille de présence, le plan parcellaire et le calendrier des CEPα (voir annexe).

2.1.8. Développement du calendrier CEPα

Une fois le site est choisi et le groupe cible du CEPα établi, les facilitateurs développent d'une façon participative avec les agriculteurs/agricultrices un calendrier d'activités pour le CEPα. Ce calendrier est basé sur l'activité agricole retenue, sur les besoins spécifiques en alphabétisation et sur les contraintes techniques pour une campagne agricole ou un cycle d'élevage. Le calendrier définit la période du CEPα tout en précisant les dates des séances et les thèmes des sujets spéciaux à traiter. Le calendrier CEPα (voir Annexe N° 01) doit :

- Lier les activités aux objectifs et les séquencer dans un ordre logique visant à traiter les difficultés prioritaires sur le terrain,
- Prendre en considération les apprentissages en alphabétisation nécessaires.

Ce calendrier est précédé par le calendrier cultural où les agriculteurs/agricultrices décrivent quand et comment les différentes opérations culturales se succéderont dans le temps, ce qui permettra de programmer les séances du CEPα au moment opportun. Une fois le calendrier est préétabli, le groupe et les facilitateurs/facilitatrices se réunissent pour lancer la réunion de démarrage du CEPα.

2.2. Conduite du CEPα

Tout au long du cycle de production, le groupe d'agriculteurs/agricultrices, avec l'appui des facilitateurs :

- Réalise des observations et échange autour des expérimentations et des essais au champ en relation avec l'activité sélectionnée,
- Conduit une analyse de l'agro-écosystème et collecte des données,
- Conçoit et présente des posters (si certains participants ont un niveau d'instruction qui le permet) avec les alternatives d'intervention possible,
- Améliore leur niveau de connaissance et de compétences en alphabétisation et en compétence de vie,
- Met en place le développement participatif de technologie,
- S'engage dans une dynamique de groupe.

2.2.1. Caractéristiques du cycle d'apprentissage des CEPα

Le cycle d'apprentissage des CEPα doit respecter les caractéristiques suivantes :

- Travail en groupes (15 à 25 agriculteurs/agricultrices par groupe).
- Activités tout au long de la saison (en suivant le cycle de la culture ou de l'élevage).
- Séances régulières pour l'amélioration du niveau d'alphabétisation, des compétences de vie et des bonnes pratiques agricoles,
- Disponibilité du CEPα et du champ témoin pour comparer les bonnes pratiques acquises avec les pratiques usuelles.

Généralement deux facilitateurs sont assignés à un groupe de CEPα : un facilitateur technique (formateur du CFPA et/ou un vulgarisateur du CRDA) et un facilitateur en alphabétisation (enseignant du CNEA).

Les facilitateurs/facilitatrices favorisent les apprentissages techniques, l'adoption des bonnes pratiques agricoles, l'alphabétisation, les compétences de vie, le sens de l'organisation, etc. Des spécialistes matière et des experts externes sont parfois invités à fournir un appui technique et andragogique.

2.2.2. Durée du cycle d'apprentissage et fréquence des séances

Les participants aux CEP α se réunissent de façon hebdomadaire (dans le cas de la majorité des cultures annuelles et l'élevage), bimensuelle (dans le cas de quelques cultures à cycle long comme l'artichaut) ou mensuelle (dans le cas de la plupart des cultures vivaces) selon des horaires réguliers définis et convenus par les membres du groupe.

La durée du cycle du CEP α dépend de l'activité principale.

2.2.3. Composition d'une séance CEP α

Une fois que le CEP α a démarré et que le groupe et les parcelles d'apprentissage ont été établis, une séance ordinaire de formation comprend les piliers suivants : une analyse de l'agro-écosystème, un exercice de dynamique de groupe et deux sujets spéciaux (technique et alphabétisation). Chaque séance CEP α peut durer deux à trois heures. Cette durée est répartie comme suit :

Tableau 2 : Répartition d'une séance CEPα

Activité	Durée	Responsable
Vérification visuelle de la présence	15'	Facilitateur
Récapitulatif de la séance précédente		Agriculteur
Analyse de l'Agro-Eco Système (AAES)	30' à 45'	Agriculteur/Facilitateur
Dynamique de groupe (Messages clés)	15'	Agriculteurs
Sujet Spécial technique	30 à 45'	Facilitateur technique
Sujet Spécial alphabétisation	30 à 45'	Facilitateur CNEA
Synthèse et recommandations	15'	Facilitateur

2.2.3.1. Analyse de l'agro-écosystème AAES

L'analyse de l'agro-écosystème (AAES) constitue une étape fondamentale de l'approche CEPα. Il s'agit d'une analyse des interactions observées entre les cultures/élevage et les autres facteurs biotiques et abiotiques coexistant dans le domaine

agricole. L'AAES requiert quelques compétences telles que le comptage, l'écriture, le dessin, etc. d'où la nécessité d'intégrer l'alphabétisation au CEP. L'AAES est un processus en quatre étapes d'activités distinctes qui s'alignent sur le cycle d'apprentissage expérientiel à savoir :

CEP :

Date :

Groupe :

Session :

AAES N°...

Informations générales
Observations dans le champ

Informations agronomiques
Observations sur la plante

Parcelle :

Hauteur :

Culture :

Diamètre du tronc :

Variété :

Nombre de tige :

Date de semis :

Nombre Feuilles :

Cycle cultural :

Malades :

Jour après semis :

Normales :



Nombre des branches :

Ombrage :

Amis des cultures

(organismes bénéfiques)

(ennemis naturels)



Mauvaises herbes :
(noms locaux des adventices)

Observations (ce qu'on a vu ou constaté)	Conclusions (ce que ça signifie ou ça peut faire)	Décisions (ce qu'il faut faire pour une solution ou savoir)
Humidité du sol ? Maladies ? Insectes? Adventices? Ennemis naturels?		

Format type de poster AAES

Étape 1

Observations de terrain

Les agriculteurs/agricultrices font des observations de terrain en sous-groupes sur la base d'une série d'indicateurs de suivi. L'accent est mis sur l'observation des interactions entre les divers facteurs dans l'agro-écosystème.

Étape 2

Analyse et enregistrement.

Chaque sous-groupe structure son travail, réfléchit, enregistre les observations et les données et analyse ses conclusions du terrain en recourant, au besoin, à des dessins de la situation sur le terrain. Sur la base de ce qui précède, le sous-groupe élabore des décisions et des recommandations.

Étape 3

Présentation des conclusions en plénière

Chaque sous-groupe fait la restitution de ses résultats et conclusions en plénière. Les réactions et les questions des autres sous-groupes amène le sous-groupe à défendre ses décisions avec des arguments logiques.

Étape 4

Discussion des mesures à prendre en plénière

Les participants/participant.es synthétisent les présentations et conviennent des mesures à mettre en œuvre sur la base des décisions prises. Les discussions au sein et entre les groupes sont essentielles pour parvenir à une compréhension partagée des différentes composantes et des interactions avec les agroécosystèmes (voir figure n°01).

L'objectif de l'AAES consiste à ce que les participants des CEP α apprécient la valeur des observations récurrentes sur le terrain et analysent les évolutions de l'écosystème, les problèmes et les opportunités rencontrées sur le terrain et améliorent leurs compétences décisionnelles en ce qui concerne la gestion de leurs productions.

2.2.3.2.Exercice de dynamique de groupe

Une session ordinaire d'un CEP α comprend un exercice de dynamique de groupe qui implique une courte activité incitant à la discussion sur le travail en équipe, la résolution de problèmes, les compétences en leadership et autres processus de développement du groupe. Dans certains cas, cela peut également servir à briser la glace. L'activité de dynamique de groupe conduit au développement de l'esprit d'équipe et à l'organisation des compétences au sein du même groupe.

2.2.3.3.Sujet spécial technique

En plus de l'AAES et de la dynamique de groupe, chaque séance de CEP α comprend un sujet spécial d'intérêt pour le groupe. Le sujet spécial, lié au stade du cycle (végétatif ou de l'animal), implique souvent des expérimentations in situ pour mettre en évidence certains aspects techniques particuliers.



2.2.3.4. Sujet spécial d’alphabétisation

Le sujet spécial d’alphabétisation implique souvent des exercices d’initiation à la lecture, l’écriture et le calcul. Des sujets d’intérêt socio-économique peuvent également être programmés dans les sujets spéciaux, en fonction des besoins du groupe du CEP α .

2.2.4. Journée de visite aux champs

La visite aux champs est une occasion pendant laquelle les agriculteurs/agricultrices du CEP α communiquent au reste de la communauté agricole, aux partenaires et aux parties prenantes les leçons apprises et les résultats atteints en lien avec les aspects techniques et l’alphabétisation. Elle est généralement organisée quand l’activité agricole est encore en place. Souvent, elle peut être combinée avec la cérémonie de distribution des attestations de participation.

La visite aux champs est animée par les agriculteurs/agricultrices eux-mêmes. Ils présentent les objectifs du groupe CEP α , rappellent les principales étapes du déroulement du CEP α , relèvent les problèmes traités et les résultats atteints. Ils peuvent également inviter les présents à visiter le champ école des producteurs-alpha. La journée champ marque généralement la fin de la saison du CEP α . C’est l’occasion pour valoriser les grands efforts fournis dans la tenue du CEP α par les agriculteurs/agricultrices et de les motiver à assister à une autre session de CEP α et à se regrouper en OPA.

2.3. Évaluation et autoévaluation du CEP α

2.3.1. Évaluation du CEP α

L’évaluation du CEP α est une étape cruciale pour mesurer l’impact des actions entreprises sur le public cible. Elle portera sur les aspects techniques, comportementaux et alphabétisation.

2.3.1.1. Évaluation du taux de présence

À la fin d'un cycle de CEP α , le taux de présence doit être évalué afin d'apprécier la participation des membres en se basant sur la feuille de présence du registre CEP α (voir annexe).

2.3.1.2.Évaluation technique

L'évaluation technique se réfère aux bonnes pratiques techniques à acquérir par les participantes et participants au CEP α . Le tableau suivant propose un canevas pour l'évaluation des aspects techniques du CEP α .

Tableau 3: Canevas d'évaluation technique du CEP α par les participants/participantes

N°	Nom et Prénom	Bonnes Pratiques Agricoles					
		Pratique 1	Pratique 2	Pratique 3	Pratique 4	Pratique 5	Pratique ..
01	-						
02	-						
03	-						

Barème d'appréciation : 1 = Faible ; 2 = passable ; 3 = bien ; 4 = très bien

2.3.1.3. Évaluation de l'Alphabétisation

En matière d'éducation des adultes et de lutte contre l'analphabétisme, il est important de mesurer les indicateurs en se référant au niveau d'alphabétisation des bénéficiaires au début et à la fin du CEP α . Le tableau suivant récapitule le canevas d'évaluation de l'alphabétisation du groupe CEP α .

Tableau 4: Canevas d'évaluation de l'alphabétisation du groupe CEP α

N°	Nom et Prénom	Critères d'évaluation relatifs à l'alphabétisation				
		Connaissance des syllabes arabes et distinction	Capacité de lire et écrire quelques mots	Capacité de lire et écrire certains nombres	Connaissance de quelques unités de mesure et leurs dérivées	Compétences de vie

Barème d'appréciation 1 = Faible ; 2 = passable ; 3 = bien ; 4 = très bien

2.3.1.4. Évaluation du changement de comportement

Le changement de comportement du groupe cible est l'objectif majeur des actions programmées dans le cadre du CEP α . Il est évalué à la fin du CEP α par comparaison à un état de référence pris au début du CEP α .

Tableau 5: Canevas d'évaluation du changement de comportement

N°	Nom et Prénom	Aspects de comportement				
		Sens de communication	Sens de l'observation	Capacité de s'intégrer	Capacité d'analyse de situations	Capacité de prise de décision
01	-					
02	-					

2.3.2. Auto-évaluation des acquis des apprentissages par les membres du CEP α

Avant la fin du CEP α , il est recommandé de programmer une séance d'auto-évaluation au cours de laquelle les membres s'auto-évaluent les acquis des apprentissages vécus tout au long du CEP α .

Cette auto-évaluation est une belle occasion pour se rappeler les conclusions importantes des CEPα. Il est important pour les membres d'apprécier le changement opéré à leur niveau notamment en matière d'autonomisation après le CEPα et de reconnaître leurs forces afin de mettre en œuvre de nouvelles idées et agir avec confiance pour la résolution des problèmes qui peuvent surgir à l'avenir. Ces appréciations sont consignées dans le tableau suivant :

Tableau 6 : Auto-évaluation des acquis des apprentissages repérés en soi après CEPα

Nom et Prénom du participant :	
Acquis avant le CEPα	Acquis repérés après le CEPα
-	
-	

III. Transfert CEP α

L'approche CEP α permet de mesurer les changements de comportement à double dimensions, individuelle et au niveau du groupe, ainsi que les connaissances acquises par le groupe cible en alphabétisation (lecture, écriture, calcul...).

Le transfert du CEP α a été conclu en se basant sur les déterminants suivants :

3.1. Constats

L'approche CEP α a offert aux petits agriculteurs/agricultrices l'opportunité d'intégrer le système d'éducation non formelle des adultes et les apprentissages en milieu agricole. Ce projet a permis l'implication active des bénéficiaires dans les prises de décision à toutes les étapes de la mise en œuvre du CEP α .

Les agriculteurs/agricultrices étaient très motivés par les apprentissages techniques eu égard à leur impact économique. Ils étaient de plus en plus intéressés par les actions d'alphabétisation qui ont renforcé leur confiance en eux-mêmes ainsi que leurs capacités socio-économiques. Toutefois, il est à noter que de l'avis du groupe cible et des facilitateurs/facilitatrices, le temps dédié à l'alphabétisation était limité.

3.2. Indicateurs

- Le taux de présence: permet d'apprécier la participation des membres du groupe cible aux séances CEP α ,
- Le changement de comportement,
- L'évaluation et l'auto-évaluation du CEP α .

3.3. Pistes de duplication

La duplication implique la mise en application d'une expérience réussie dans un nouveau contexte. En effet, le CEPα initié dans un site pilote dans le gouvernorat de Manouba pourrait être dupliqué dans d'autres régions pour des groupes cibles de petits agriculteurs/agricultrices analphabètes.

ANNEXES

Annexe 01 : Canevas du calendrier CEPα

N° Séance	Période	Activités
Ouverture CEPα		<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de l'école champ des producteurs • Brève présentation du programme des CEPα • Lancement d'un programme d'éducation des adultes
1	Liée à l'activité agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification visuelle de la présence • AAES • Dynamique de groupe • SS technique • SSα • Synthèse et recommandations.
2		<ul style="list-style-type: none"> • Vérification visuelle de la présence • AAES • Dynamique de groupe • SS technique • SSα • Synthèse et recommandations
3		<ul style="list-style-type: none"> • Vérification visuelle de la présence • AAES • Dynamique de groupe • SS technique • SSα • Synthèse et recommandations.
..		<ul style="list-style-type: none"> •

Annexe 02 : Registre CEPα



Registre CEPα

Thème auquel se rapporte le CEPα :

Planning de mise en place d'un CEPα

Période du : au :

Gouvernorat : Délégation:

Site d'intervention :

Date d'implantation du CEP :

Nombre de participants / participantes :

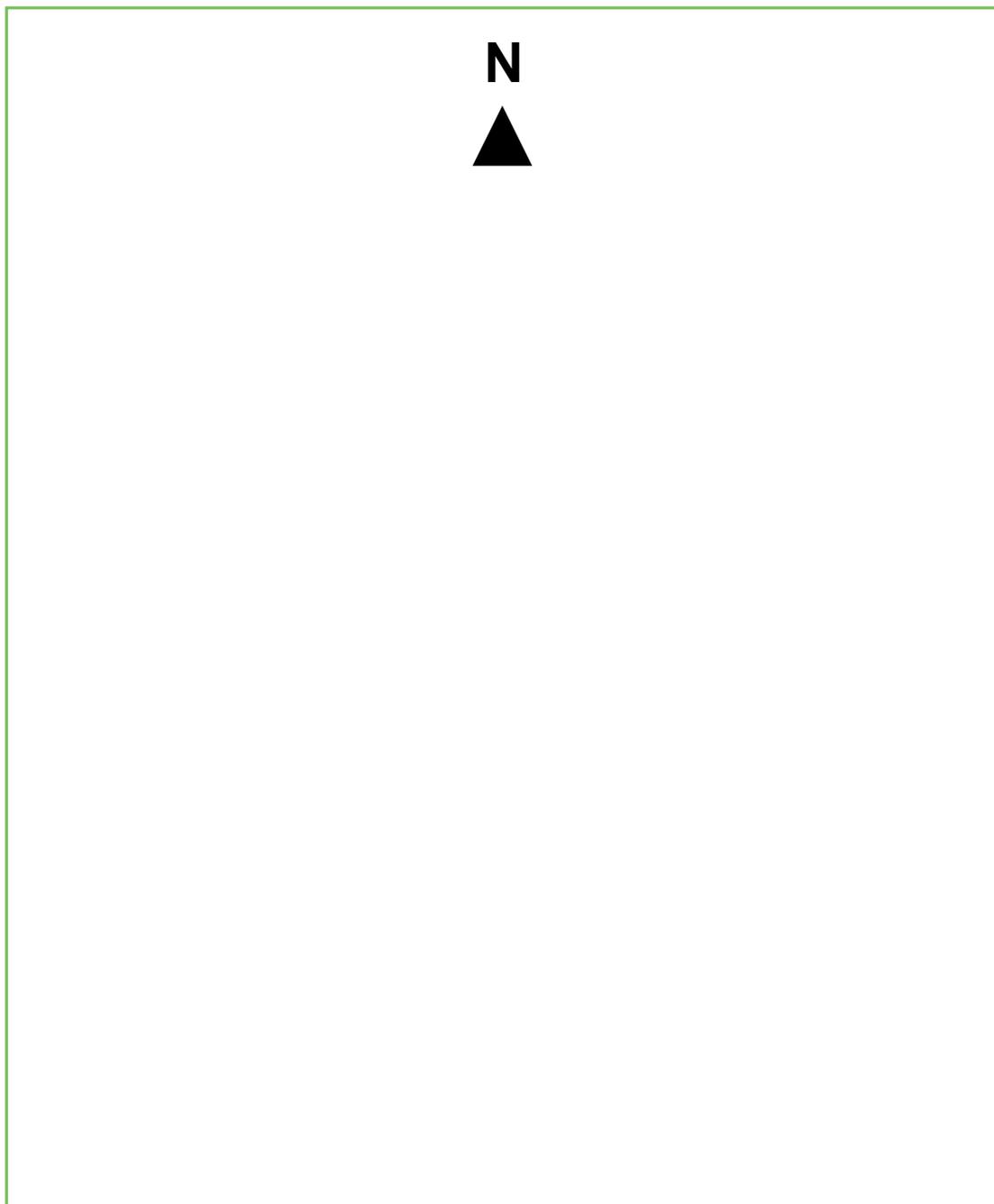
Hommes : Femmes :

Facilitateur : Structure d'attache :

Co-facilitateur : Structure d'attache :

Année :

Suite Annexe 02 : Plan parcellaire du CEPα



Équipe de production et de révision

Ce document est élaboré par :

Mme. Moufida Fekih Touayi

Directrice de la formation agricole et de l'appui à la vulgarisation à l'AVFA

Mme. Wafa Mabrouk

Ingénieur en chef, formatrice à l'INPFCA de Sidi Thabet

Mme. Sonia Melliti Khlif :

Ingénieur en chef, formatrice à l'INPFCA de Sidi Thabet

Mme. Faten Rezgui :

Sous-directeur de programmation, du suivi et de coordination de la vulgarisation de terrain à l'AVFA

Le document est revu et corrigé par :

Prof. ZAYANI Khemaies

Directeur Général de l'AVFA

Mr. Gley Elhoula

Directeur de CFPA de Manouba,

Mr. Ridha Belhadj

Chef de DVPPA au CRDA de Manouba,

Mme. Nadia Farhat

Sous-directeur de la communication et de l'information agricole à l'AVFA,

Mme. Faouzia Marzougui

Ingénieur en chef, formatrice au CFPA de Manouba,

Dr. Mhamdi Boumedien

Professeur d'éducation sociale au CNEA de Manouba.

Mr. Abderrazak Bardaoui

Sous-directeur de la gestion des programmes de formation continue agricole à l'AVFA,

Mme. Kalthoum Sadki

Ingénieur principal, formatrice à l'AVFA

Mr. Ali Nguira

Expert

Mme. Wafa Mabrouk

Ingénieur en chef, formatrice à l'INPFCA de Sidi Thabet

Coordinatrice de projet

Mme. Moufida Fkih

Directrice de la formation professionnelle agricole à l'AVFA.

Références bibliographiques

- École Paysanne Bio 006 DGPA / FAO / FiBL – Tunisie.
- Formation des Facilitateurs CEP Module I, Célestin KOKO NZEZA, Consultant FAO, Expert en CEP, Mai 2006.
- Grégoire NGALAMULUME TSHIEBUE (2010) : L'APPROCHE CHAMP-ÉCOLE PAYSANNE (CEP) : Une méthode de recherche-action impliquant davantage les producteurs ruraux dans la maîtrise et l'amélioration de leur système de production : l'exemple des CEP du Kasai Occidental / R.D.CONGO, Institut d'Études et de Développement, Université Catholique de Louvain, ISDA 2010, Montpellier 28-30 Juin 2010.
- AVFA (2020) : Référentiel du développement agricole durable en Tunisie : document de base pour la formation et le conseil agricole, publié par le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Tunisie (AVFA), 60 pages.
- SUSTAINET EA (2010): Technical Manual Farmers and Field Extension Service Providers: Farmer Field School Approach, Sustainable Agriculture Information Initiative, Nairobi, 10 pages.



Projet : Champ-École des Producteurs en liaison avec l'Alphabétisation " CEPα "

Élaboré par l'AVFA - Agence de la vulgarisation et de la formation agricoles en partenariat avec DVV International et le centre national d'éducation des adultes (CNEA)."



30 Av. Alain Savary, Tunis



www.avfa.agrinet.tn



AVFA



Agence de Vulgarisation et de Formation Agricoles